VENTES A L'ENCAN.

# Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI 12 DECEMBRE,

## Propriété du Troisième District.

**Cottages Double et Simple,**

Nos 3045 et 3047 avenue St-Claude et No 1111 rue Féliciana,

Et deux emplacements de choix pour bâtir.

PAR LOUIS A. RICHARD, Encanteur, Bureau No 629 rue Commune, le MARDI 12 décembre 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et en obéissance à un jugement rendu, daté et signé le huit novembre 1899 par l'Honorable George H Théard, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en l'affaire intitulée Succession de Charles F. C. Rickert, No 59,725 du dossier de la susdite cour à l'enchère publique il sera vendu la, propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville désigné par le No 4 dans l'ilet No 28 compris entre les rues Claiborne (anciennement St Avit) Robertson (anciennement St Jean Baptiste), Féliciana et Clouet sur un plan fait par J. A. Puego, daté le 25 janvier 1841, et déposé en l'étude de Joseph Cavellier anciennement un notaire de cette ville, ledit lot mesurant trente et un pieds de face à la rue Féliciana sur cent deux pieds dix pouces et six lignes de profondeur.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 401 borné par les rues St Claude (anciennement Bons Enfants), Maris, (anciennement Moralès), Féliciana et Clouet, désigné par la lettre A sur un devis et certificat d'arpentage fait par George de Armas, député voyer de ville, le 6ème jour de juillet 1899 et d'après lequel devis ledit lot forme le coin des rues St Claude et Féliciana et mesure (44) quarante quatre pieds un pouce et quatre lignes de face sur l'avenue St Claude, sur une profondeur et face sur la rue Féliciana de (5²) cinquante huit pieds, six pouces entre lignes égales et parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet qu'en dessus, contigu à la propriété ci-dessus décrite en second lieu et est désigné comme lot B, sur le susdit devis de de Armas, d'après lequel susdit devis, le dit lot B commence à une distance de (44) Quarante quatre pieds un pouce et quatre lignes du coin de la rue Féliciana et mesure (44) Quarante quatre pieds un pouce et Quatre lignes de face à l'avenue St Claude sur (58) Cinquante huit pieds six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois, contenant de chaque côté quatre chambre, allée de côté, cuve, trottoir briqueté, etc., et connu comme les Nos 3045-47 rue St. Claude.

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet qu'au dessus, et dans le fond de la propriété décrite en second et troisième lieu, et désigné par la lettre C dans ledit devis de De Armas, d'après lequel devis ledit lot C commence à une distance de (78) cinquante-huit pieds six pouces du coin de l'avenue St Claude, et mesure (29) vingt-neuf pieds six pouces de face à la rue Féliciana sur (88) quatre-vingt huit pieds trois pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations qui s'y trouvent comprennent un cottage simple retiré de la rue, ayant galerie devant, trois chambres, hanger, cuve, etc., et connu comme le No 1111 rue Féliciana.

Termes et Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du prix de l'adjudication les taxes sur ladite propriété pour l'année 1899. Les Timbres du Revenu des Etats-Unis et aussi le coût de l'acte ou actes de vente devant être passé pardevant Busslère Ronen, notaire. Un dépôt de dix pour cent du prix adjugé devant être fait à l'encanteur au moment de l'adjudication.

11nov—11 12 19 26—déc 3 10 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Mardi, 5 décembre.**

## Propriété du Troisième District,

DANS L'ILET BORNÉ PAR LA RUE LIBERAL, L'AVENUE DE LONDRES, ET LES RUES GENIUS ET NOUVELLE-ORLEANS.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau, No 629 rue Commune, MARDI, le 5 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 27 octobre 1899, issu et signé par l'Hon. N H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée succession de Marie Pierre et Alexandre Antoine, consolidés, Nos 58,128 et 59,705 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu la suivante décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet vieux No 59, sur un nouveau plan de la ville, borné par l'avenue de Londres, les rues Libéral, Genius et Nouvelle-Orléans; lesdits lots sont désignés par les Nos 5 et 6 d'après un plan fait par T. Puerg, daté le 2 mai 1843 déposé en l'étude de J. Cavillier, anciennement notaire. Lot No 5 mesurant 35 pieds de face à la rue Liberal sur cent cinq autres six pieds six pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne des lots 1, 2 3 et 4.

Lot No 6 mesurant trente pieds de face à la rue Liberal sur cent soixante sept pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne du lot No 5 C. O. B. 96, fo. 200 (Les mesures des lots sont irrégulières en profondeur et fond).

Les améliorations du lot No 5 comprennent une maison simple avec deux chambres, cabinet, galerie, citerne, etc., et connue comme No 1814, rue Libéral.

Les améliorations du lot No 6 comprennent une maison simple avec deux chambres, cabinet, cuisine galerie de côté, etc. Il y a aussi dans le fond du lot une autre maison avec trois chambres, cuisine, galerie, citerne, paite, etc.

Conditions—Comptant. Actes de vente devant être passés pardevant Taed. Deibel, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs et devant assumer le coût des timbres du Revenu de l'intérieur des Etats-Unis, dix pour cent de dépôt du prix de l'adjudication devant être fait à l'encanteur au moment de l'adjudication.

4 nov—4 5 12 19 26—déc 3 4 5

# Denis et Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deuxième District, Cottage Double, 2328 et 2330 rue St Philippe, entre les rues Miro et Tonti. Succession de Mme Bridget Golden. No 60,132—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. DANZIGER, Encanteur—Bureau 124 rue Carondelet MARDI, 14 novembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 29 septembre 1899, de l'Hon. John St. Paul, juge de la susdite Cour, Division "C," agissant pour l'Hon. Geo. H Théard, juge de la susdite Cour Division "E" maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage double Nos 2328 et 2330 rue St Philippe, chaque côté contenant 2 chambres, cuisine, cuve, hangar etc. situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Miro et Tonti, et le terrain mesurant 30 pieds de face sur la rue St Philippe sur 124 pieds de profondeur, mesure américaine.

Termes—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes pour l'année courante de 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, devant payer les timbres du Revenu de l'Intérieur des Etats-Unis, et déposer 10 pour cent du prix de l'adjudication entre les mains de l'encanteur pour contracter la vente.

Acte de vente pardevant J. R. Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Rodt. Légier, avocat.

1 oct—1 8 15 22 29—Nov 5 12 à date.

**Succession de Mme Francisco ou Franzisco Bazile.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 60,068 consolidé avec No 60,014—Division E—Attendu que Mlle Lena Bazile a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Francisco ou Franzisco Bazile, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,

2 nov—2 7 12 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

# Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## La Manufacture Entière

DE LA

## A. L. LANATA COMPANY, LTD.,

—COMPRENANT—

## L'ILET DE TERRE

**Borné par les rues Palmyre, Gasquet, Genois et Telemachus.**

—Ensemble avec—

## Les Bâtisses Qui S'y Trouvent.

LES INSTALLATIONS, MACHINES, ANIMAUX, WAGON HARNAIS, ET MEUBLES DE BUREAU.

**Devant Etre Vendu En Bloc.**

A. L. LANATA COMPANY LIMITED, EN LIQUIDATION.

No. 59,968—Court Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger, encanteur—Bureau 124 rue Carondelet—MARDI, le 14 novembre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 4 octobre 1899, de l'Hon. Fred D King, juge de la susdite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir—

Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances de cela situé dans le Premier district de cette ville, borné par les rues Palmyre, Gasquet, Genois et Télémachus, contenant vingt-deux lots numérotés de un à vingt deux inclusivement et ledit ilet, mesurant 277 pieds 1 pouce et 1 ligne sur chacune des rues Palmyre et Gasquet, (maintenant Cleveland) et 319 pieds 8 pouces et 6 lignes sur chacune des rues Genois et Télémachus.

Aussi les installations, machines, animaux, wagons, harnais, meubles de bureau, complètement décrits sur les pages 10, 11, 12 et 13 de l'inventaire enregistré dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant, sans estimation au plus haut enchérisseur; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant J. G. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 oct—7 8 15 22 29—nov 5 12 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Cottage double payant dans le quatrième district, Nos 2024 et 2026 rue Annonciation, entre les rues St-Anaré et Joséphine. Succession de Jacob Rieder et Anna S. Rieder, son épouse. No 59,976— Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.**

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger. Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 21 novembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 13 octobre 1899 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage double en bois, avec toit couvert en ardoise, dans le Quatrième District de cette ville, connu comme les numéros 2024 et 2026 rue Annonciation entre les rues St André et Joséphine, contenant de chaque côté 4 chambres, citerne, hangar, allée etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, St. André et Joséphine désigné comme lot 11 A d'après un plan fait par Octave J. Morel, le 27 mai 1874 et déposé pour référence parmi les archives d'Octave Morel ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 159 pieds 8 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles et formant partie du lot original No 11 sur un plan de la ville de Lafayette. Un bon placement dans un bon voisinage et toujours loué.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 et 2 ans, en billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 19 à date.

# Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SYNDIC.

Jugement contre la ville de la Nouvelle-Orléans et autres. Réclamations, etc.

In re Henry F. Sharp vs Ses Créanciers.

No 56,458—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune,—MERCREDI, 22 novembre 1899, à midi, à la Bourse No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 8 novembre 1899 in re Henry F. Sharp versus ses créanciers, il sera vendu à l'enchère:

1° Un jugement contre la ville de la Nouvelle-Orléans pour $155, avec 5 0|0 d'intérêts et coûts, dans le procès No 45,951, Cour Civile de District, intitulé Henry F. Sharp versus la Ville de la Nouvelle Orléans.

2° Un jugement contre E. D. Lamson pour $28 avec 5 0|0 d'intérêts et coûts.

3° Un jugement contre W. W. Brady pour $55 avec 5 0|0 d'intérêts et coûts.

4° Réclamations diverses.

Conditions—Comptant.

11 nov—11 12 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

## UN RICHE ET ELEGANT ASSORTIMENT

—DE—

**MEUBLES DE MAISON**

**Comprenant le contenu entier de la superbe Résidence**

**No 4557 RUE N. PETERS.**

Juste plus haut et contigue au Couvent des Ursulines et consistant de: Un Elégant Meuble de Salon, des Glasses de Cheminées et autres miroirs, Beaux Tapis et Devants de Cheminées, Pendules et Ornements de Cheminées, Peintures, Gravures.

**Beaux meubles de salle à manger.**

**Elégant mobilier de Chambre à Coucher.**

**Meubles de Corridor.**

Assortiment de valeur d'Argenterie, Plaqué, verrerie, porcelaine et autres articles; Linge de lit et de table, Bibliothèque et Meubles de bureau, ensemble avec un grand assortiment de valeur d'autres articles de maison, Batterie de cuisine et Ustensiles de laiterie etc.

Aussi Un Magnifique Piano Steinway Grand Modèle. Un bel instrument, coûtant originellement $1200.

Aussi, Trois Chevaux, Un Mulet, Un beau Jumper.

Succession de Louis Ruch, Sr.

No 60,387—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division "A"

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul Encanteur—JEUDI, 16 novembre 1899, à 11 heures A. M., à la résidence No 4557 rue N. Peters, contigue au Couvent des Ursulines et plus bas que le Jackson Saw Mill, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 8 novembre 1899, en l'affaire et au compte de la succession de Louis Ruch, Sr, sera vendu à l'enchère publique—

Le contenu entier de cette résidence spécialement meublée, d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

Les chars électriques de la levée et de la rue Dauphine conduiront les acquéreurs à la place de vente. 5 nov—5 11 à date

**Succession de Philip Packer et femme.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 60,597—Division D—Attendu que Benjamin Ory, de la Nouvelle-Orléans, La., a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Philip Packer et femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

2 nov—9 13 18 PAUL O. GUERIN. Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

# Jas A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## COTTAGE SIMPLE.

**No 1020, RUE ROBERT.**

Entre Camp et Chestnut.

Succession de Sophie Habrake où Haybrake, épouse de Daniel O'C. Farrell.

No 60,322—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Jas. A. Brennan, Encanteur—Bureau No 640 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 14 novembre 1899, à midi à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 12 octobre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 254, borné par les rues Camp, Chestnut, Soniat et Robert; lesdits lots sont désignés par les Nos 5 et 6 sur un devis du plan de cela, et quatre autres lots, déposés avec W. I Hodgson, encanteur de cette ville, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant W. L Poole, ancien notaire en cette ville, le 25 mars 1872; lesdits lots mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No. 5 trente pieds cinq pouces de face à la rue Robert, cent vingt cinq pieds de profondeur et le lot No. 6 trente pieds six pouces de face à la rue Robert sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant et payant les taxes d'Etat de 1899, et les timbres du revenu de l'intérieur, et l'acte de vente pardevant Fred Diebel, notaire, et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente

14 oct— 14 15 22 29 —nov 5 12 13 14

## LA RESIDENCE DOUBLE

à deux étages

**Et emplacement d'affaires,**

Coin des rues Ste. Mary et Rousseau.

Succession de Elizabeth Gorman.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D—No 60.198.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, 21 novembre 1899, à midi à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS. A. BRENNAN & FILLE, Jas. A. Brennan, Encanteur, Bureau 630 rue Gravier, en vertu et conformément à un jugement de partage rendu le 10 octobre et signé le 16 octobre 1899 par l'Hon. N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, en cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Marie, Rousseau, St André et Bellechasse (maintenant Religieuse) désigné par lot No 3, formant le coin des rues Rousseau et Ste Marie et mesurant 34 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Ste Marie sur 88 pieds 1 pouce et 5 lignes de face à la rue Rousseau et 88 pieds de profondeur sur l'autre ligne et 27 pieds 8 pouces et 4 lignes dans le fond, ensemble avec droit usage allée dans le fond, mesurant 12 pieds de largeur et ouverture sur la rue Rousseau. Les améliorations consistent en une grande bâtisse en bois, comprenant magasin, salle à manger et cuisine au rez de chaussée, et quatre chambres et lieux d'aisance au premier, et formant l'encoignure des rues Rousseau et Ste Marie, ainsi que la bâtisse en briques attenante, No 482 rue Ste Marie, contenant six chambres, entièrement séparée du magasin.

Conditions.—Un tiers comptant, et balance en un et deux ans avec billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, honoraires d'avocat, et toutes clauses de sécurité; taxes de 1899, à payer par l'acquéreur ainsi que les timbres du revenu des Etats-Unis. 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

20 oct—20 21 29—nov 5 12 19 à date

# Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Nos 1833-1835 rue Marais,

Entre les rues St-Antoine et Bourbon, maison à deux corps de logis.

## Nos 1837-1839 rue Marais,

Encoignure de la rue Bourbon, Maison double à un étage.

## No 1322 rue des Français,

Entre les rues Urquhart et Villeré, maison simple à un étage.

Succession de Jean Monlezun.

No 58,908—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur — MERCREDI, le 15 novembre 1899, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur Bureau et Bourse, No 814 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 3 octobre 1899 pour le compte de la dite succession.

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Union, François, Urquhart et Girod, lequel lot de terre est la moitié du lot désigné dans le plan original du Faubourg Mar guy par le No 154 de l'ilet No 21 et mesure 30 pieds de face à la rue des Français sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds.

Les améliorations consistent en un cottage simple avec 4 chambres et cuisine, cabinet, hall, citerne, etc. Loué $10. 0 par mois, une autre bâtisse dans le fond avec 3 chambres, 2 citernes, hangar à laver, etc., louée $7.00 par mois.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Urquhart, St-Anteine et Bourbon, désigné par la lettre X; ledit lot forme l'encoignure des rues Marais et Bourbon et mesure en mesure américaine, d'après ledit croquis, 29 pieds 4 pouces de face à la rue Marais sur 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur et de face à la rue Bourbon entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une maison double ayant 4 chambres et cuisine, citerne, hangar à laver, etc. Louée $16 par mois.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même district et ilet que la précédente décrite propriété désigné par la lettre "Z" et la touchant sur la ne Marais et mesure 32 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Marais sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes. Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis avec 4 chambres, cuisines, citernes, hanger, etc., connue sous les numéros 1-33-1835 rue Marais. Louée $16 par mois. Les propriétés douzièmement et treizièmement décrites sont vendues d'après le plan de D. E. Seghers daté le 4 octobre 1899.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, représenté par les billets des acquéreurs, portant intérêt à raison de 8 0|0 par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garanti par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur les dites propriétés, les actes devront contenir toutes les clauses habituelles, telles que le transfert des polices d'assurances et frais d'avocats en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du paiement des autres billets, en une portion, étant lesdits frais à 5 0|0 sur lesdits montants, l'acquéreur devra payer toutes les taxes dues pour l'année courantes 1899 ainsi que les timbres de l'Intérnal Revenue et de déposer avec l'encanteur 10 0|0 du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication afin de garantir la vente.

Actes de ventes pardevant J. H. Forcelle notaire public, aux frais de l'acquéreur.

2 nov—2 8 15 22 29—nov 5 12 15

VENTES A L'ENCAN

# E. Curtis.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE ELIZABETH LOTTA MURPHY, FEMME DE MILSON JORDAN LUCE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — No 59,793.

PAR E. CURTIS, ENCANTEUR, BUREAU (ancien) No 54 et 56 rue Baronne.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, l'Honoroble Fred D. King, juge, daté et signé le 17 octobre 1899, à moi adressé je procéderais à la vente le MARDI, 28 novembre à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune à midi—

UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 2507 rue Bienville, tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 329, borné par les rues Bienville, Conti, Rocheblave et Porgenois désigné comme lot No 2 sur un plan dressé par J. Community, daté le 15 septembre 1884, et déposé au bureau de P. P. Labarre, ci-devant notaire public. Ledit lot commence à une distance de 30 pieds de l'encoignure des rues Bienville et Rocheblave et mesure, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 100 pieds, étant la même propriété acquise par ledit Milson J. Luce, par achat de la Eureka Home-tead Society, le 6 mars 1899, d'après l'acte de vente pardevant Emile J. Barnett, notaire public.

Conditions—Comptant: l'acquéreur, en sus et au-dessus du montant de son enchère devant assumer la dette due à la Eureka Homestead Society, et prendre six actions du fonds capital, décrites dans l'acte, payer les taxes courantes, si elles sont dues, les timbres du revenu intérieur sur l'acte de vente, et les frais de l'acte de vente pardevant B. Rouen, notaire public. L'acquéreur devra jouir de tous droits, sous les rapports, comme s'il avait été actionnaire ou acquéreur de la Homestead Society.

24 oct—24 25 29—nov 1 5 8 12 15 19 26 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 59,974.

SUCCESSION DE PAUL LECOURT.

## DROIT D'OCCUPATION,

## "HANDY'S BRANCH,"

**WEST END,**

**Jusqu'au 12 juillet 1906**

PAR E. CURTIS, encanteur, Bureau vieux No 54 rue Baronne—

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Hon. Fred D. King, agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge, absent en congé daté et signé le 6 octobre 1899 et à moi adressé, je procéderai à vendre le

## Mardi 14 Novembre 1899,

A LA

**Bourse des Propriétés Foncières,**

**No 840 rue Commune,**

A MIDI,

La propriété ci après décrite, à savoir:

L'usage de l'espace en dedans de la levée de protection, à West End, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, commençant à un point 284 pieds du canal de la Nouvelle-Orléans, et mesurant 75 pieds de face à ladite levée de protection sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles et désigné comme lot No 3 sur un plan fait par D. H. Breenan voyer de la ville, daté le 15 juillet 1881, et annexé à un acte passé pardevant Samuel Flower, notaire public, le 16 juillet 1881, pour référence, il y a une espace ouvert de 25 pieds comme désigné sur ledit plan, entre le lot No 3 et le lot No 4, accordé à John Astre le jour du tonne de vingt cinq ans, commençant et computés du 12 juillet 1881, le jour de l'adoption de l'ordonnance No 7198, à l'expiration duquel temps les bâtisses et améliorations de Muir et ses ventieurs sur ledit espace reviendront à la ville de la Nouvelle-Orléans sans aucune dépense quelconque de la ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un deux et trois ans, à 7 pour cent par an et dûment garantie

Acte de vente pardevant Jefferson Wenck, N. P., aux frais de l'acquéreur.

Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

E. CURTIS, Encanteur.

G. P. LECOURT, administrateur.

B. B HOWARD, avocat.

13 oct—13 15 17 22 24 29—nov 1 5 8 12 13 14

# Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur.

**Maison de Choix en Bois**

A deux étages avec mansarde. Ensemble avec la petite maison adjacente, portant les nouveaux numéros municipaux 811 et 813 rue Robin, entre les rues Chippewa et Annonciation et bornée par la rue Terpsichore. Succession de Jeremiah Lincoln. No 59,904—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur, — Bureaux 636 Place Commerciale — Il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 16 novembre 1899, à midi à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 13 octobre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété à savoir:

1° Un certain lot de terre, désigné par le No deux, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Terpsichore et Robin, dans le faubourg Annonciation, ou Sacourse, Premier District de cette ville, et lequel mesurant 31 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Robin, sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations, droits, voies et privilèges qui s'y trouvent et y appartenant, d'après un devis ou plan dressé par E. Sorgi, ingénieur civil daté le 29 de mai 1847, et annexé à un acte de S. W. Lewis, notaire, le 27 mars 1849, acq. le 12 février 1863 et mai 31 1890.

2° Un certain morceau ou portion de terre, situé dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Terpsichore et Robin, mesurant 15' 11" 2 1|2" de face sur la rue Robin sur 63' 11" 2" de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan de L. Sargi, ingénieur Civil, le 29 mai 1847. Acquis le 12 juin 1855.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un ou deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et les timbres du revenu de l'intérieur et devant déposer 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente pardevant O. W. Long, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 à date.

# J. C. MILLER,

## Compagnie Limitée de Tentes et Marquises.

COTON A VOILES, VÊTEMENTS EN TOILE CIRÉE, PRÉLARTS, DRAPEAUX, HAMACS, ETC, BALDAQUINS ET CLÔTURES (INCLOSINGS) POUR MARIAGES ET SOIRÉES 441 RUE DU CAMP. TÉLÉPHONE 656.

7mai—1 an—dim mar jeu

VENTES A L'ENCAN.

# J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE GEORGE ELLIS.

COUR CIVILE DE DISTRICT—Division C —No 60,329—En vertu d'un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 8 novembre 1899, et adressé à J. L Onorato, encanteur, je procéderai à vendre à l'enchère publique, MERCREDI, le 22 novembre, à 10 heures a. m., en la dernière résidence du défunt, No 1315 rue Joséphine—

UN LOT DE MEUBLES DE MAISON, d'après l'inventaire, appartenant à la succession ici décrite.

Conditions—Comptant.

J. L. ONORATO, Encanteur.

11 nov—11 12 20 21 22 827 rue Gravier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de George Ellis.

No 60,329— Cour Civile de District —Division C.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la la division C, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 3 novembre 1899, et adressé à J. L Onorato, encanteur, je procéderai à vendre à l'enchère publique, MERCREDI, 15 novembre, commençant à 11 A. M., le stock de marchandises au No 117, rue Decatur, ensemble avec bail au droit d'occupation, d'après inventaire.

Conditions—Comptant.

J. L. ONORATO, Encanteur,

No 827 rue Gravier.

5 nov—5 8 13 14 15

# Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

## PROPRIETE

## De valeur non améliorée

—DANS LES—

## Deuxième et Troisième Districts.

SUCCESSION DE MLLE ERMANCE DE ST-ROMES.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Division E—No 60,271—Il sera vendu à l'enchère publique le MARDI, 5 décemb e 1899 à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune:

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur — Bureau 630 rue Gravier—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté et signé le 2 novembre 1899, dans l'affaire ci dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir —

1 Un certain lot de terre, désigné par le No 526, borné par les rues St-James (ou Pierce) St Louis, (ou Scott), St Louis et Toulouse, contenant quatorze lots désignés comme suit: Les lots Nos 1 à 6, inclusivement, mesurant chacun cinquante pieds de face à la rue Toulouse sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 1 formant l'encoignure des rues St John (ou Scott) et Toulouse et le lot No 6 formant l'encoignure des rues St-James (ou Pierce) et Toulouse Le lot No 7 mesurant soixante et un pieds et deux pouces de face à la rue St James (ou Pierce) sur cent cinquante pieds de profondeur. Les lots Nos 8 à 13, inclusivement, mesurant chacun cinquante pieds de face à la rue St Louis sur cent vingt deux pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le lot No 8 formant l'encoignure des rues St-Louis et St-James (ou Pierce) et le lot No 13 formant l'encoignure des rues St-Louis et St-John (ou Scott) La lot No 14 mesurant soixante-et-un pieds et deux pouces de face à la rue St-John (ou Scott) sur cent cinquante pieds de profondeur.

2° Une portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prosper, Elmira, St. David (ou Claiborne) et Désiré, mesurant deux cent quarante et un pieds et deux pouces de face à la rue Prosper sur deux cent vingt et un pieds de profondeur.

3° Quatre certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 629, borné par les rues Laharpe Villeré, Columbus et Robertson, Nos 1 à 4 mesurant chacun trente cinq pieds, trois pouces et quatre lignes de face à la rue Laharpe, trente et un pieds, onze pouces et six lignes et demie dans le fond. Le lot No 1 mesurant 35 pieds 7 pouces et 5 lignes sur la ligne la plus près de la rue Robertson et 47 pieds 5 pouces et 3 lignes sur la ligne de division du lot No 2. Le lot No 2 mesurant 47 pieds 5 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 1 et 61 pieds 1 pouce et 4 lignes sur la ligne du lot No 3, et le lot No 3 mesurant 61 pieds 1 pouces et